



Motion de soutien

Le syndicat CGT des personnels de la ville et du CCAS d'Angoulême réuni en Assemblée générale ce mardi 3 juin 2025, apporte son soutien plein et entier aux personnels de la collecte des déchets du Grand Angoulême ainsi qu'à l'ensemble des agent.es de l'Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI), en grève depuis le 1er juin, pour l'amélioration de leurs conditions de travail et l'augmentation de leurs régimes indemnitaires.

Le syndicat des personnels de la ville et du CCAS d'Angoulême se tient aux côtés des agent.es grévistes qui, par leurs légitimes revendications, luttent pour une société plus juste et plus humaine. Face aux injustices, la solidarité reste notre force.

Angoulême le 3 juin 2025